



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

60 rue Vergniaud • 75640 Paris CEDEX 13 • www.fo-com.com • postes@fo-com.com

POSTES – Filière RH

JUIN 2011 • Codes A & P

COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

La DORH n'est plus !

Lors du CTP du 1^{er} juin 2011 nous a été présenté un texte relatif à l'«*Évolution de l'organisation de la Direction des Opérations des Ressources Humaines*».

Cette évolution se traduit, par la mise en œuvre du projet de Gestion Administrative du Personnel et de la Paie (GAPP) conduisant à la métérisation de la filière RH et à la suppression de la DORH qui est le socle commun RH garant de l'unité de La Poste.

En effet, la DORH constitue le lien et le liant des métiers de La Poste et garantit l'égalité de traitement de l'ensemble du personnel.

Cette réforme sans précédent, donne le pouvoir aux métiers, qui pourront dicter leurs propres politiques en matière de réglementation RH et de paie. Elle s'inscrit dans une logique de privatisation, basée sur une idéologie fondée sur le dépeçage de l'entreprise et de réduction des coûts à hauteur de 20 %.

Pour Force Ouvrière, une réforme qui consiste à s'attaquer aux fondations même de La Poste est suicidaire et constitue les prémices de sa disparition.

En cela, La Poste n'est pas novatrice, lorsque l'on sait que cette réforme n'est qu'un «*copier-coller*» de ce qui a été entrepris à France Télécom.

N'oublions pas que l'explosion de la filière RH et surtout son éloignement des personnels a été un des facteurs déterminant dans la dégradation des conditions de travail à France Télécom. Pire, faisant fi des symboles, La Poste a non seulement recopié le modèle catastrophique de gestion RH de France Télécom, mais a aussi donné la même appellation à ses nouvelles structures décentralisées, CSRH (Centre de Service RH).

France Télécom revient en arrière et a compris, malheureusement trop tard, qu'il fallait remettre la fonction RH au sein des établissements. La Poste serait bien inspirée de regarder ce qui se passe autour d'elle.

Dès l'annonce de cette réforme, la stigmatisation de l'organisation de la gestion administrative et de paie des personnels n'a cessé. Le surnombre des personnels de la filière RH, les surcoûts engendrés par la non qualité dans la filière, la notion de données sans valeur ajoutée ont été les faux prétextes mis en avant par La Poste pour justifier cette restructuration.

La Poste affirme «*sa volonté de conduire les changements en respectant un modèle social*». Se voulant rassurante, elle précise «*le développement de la qualité de vie au travail favorisant la santé et la sécurité... un accompagnement attentif des personnes concernées par les réorganisations... le respect et la considération pour les personnes érigées en règle d'or des comportements dans l'entreprise...*».

Malheureusement ce ne sont que des mots mais pas d'actes ou de mesures concrètes.
Depuis plusieurs mois, Force Ouvrière tire le signal d'alarme sur le mal vivre et mal être des personnels. Il est démontré que les réorganisations incessantes ont un impact négatif sur la santé des agents et aggravent les risques psychosociaux et les troubles musculo-squelettiques.

La Poste doit respecter ses engagements et faire de la lutte contre la souffrance au travail la priorité! Cela sous-entend une remise en cause du tout productif au profit de la santé au travail.

Les agents des CIGAP ont toujours fait preuve d'un grand professionnalisme et ont su s'adapter aux changements notamment avec la mise en place du nouvel outil informatique SIGP2. Ils ont subi une réorganisation en la fermeture des 3 CIGAP tels que Maisons-Alfort, Orléans et Marseille.

Les personnels de la DORH sont sans cesse confrontés à :

- *des réorganisations,*
- *une adaptabilité aux évolutions des outils informatiques,*
- *une maîtrise de la réglementation toujours en évolution permanente,*
- *maintenant un transfert arbitraire dans les métiers, avec pour certains des délocalisations,*

Et tout cela sans aucune reconnaissance professionnelle!

En effet, le grade de base en CIGAP est le II.2 et en reconnaissance des compétences des agents de la filière RH, La Poste a décidé de réintroduire le II.1 et de redéfinir les fiches de poste au rabais!

FO revendique :

- **Le maintien de la DORH - La filière RH doit rester transverse – garant de l'unité de La Poste,**
- **une vraie reconnaissance pour un vrai métier qui doit passer par un repyramidage de l'ensemble de la filière avec comme grade de base le II.3,**
- **L'arrêt des réorganisations actuelles,**
- **L'arrêt des suppressions d'emplois et de la perte de compétences,**
- **Le maintien des activités RH de proximité.**

Pour FO COM, La Poste une et indivisible doit demeurer !

Pour toutes ces raisons, FO COM a voté CONTRE ce texte.

**FO a dénoncé et se bat systématiquement
contre les dérives des métiers qui conduisent
à des inégalités de traitement
des personnels de La Poste !**

N'hésitez pas à nous contacter : maryline.daunis@fo-com.com